

Un nouveaux quartier urbain paysager dominant la vallée de l'Aulne

Superficie du projet : 1.5 ha

Nombre de logements : 24 logements dont 7 logements locatifs sociaux

Mission de Maîtrise d'oeuvre complète
Étude en cours

Qualité environnementale et paysagère:

- **Préservation de la trame arborée périphérique,**
- **Travail qualitatif de la densité**
- Le nouveau quartier sur les pentes dominant la vallées de l'Aulne en **préservant les vues paysagères** sur le coteau opposé.
- Gestion des eaux pluviales par des noues, **travail de l'imperméabilisation** des surfaces publiques limitant les surfaces d'enrobé,
- **Mutualisation des espaces** publics avec l'aménagement de plateaux piétonniers, belvédère, jardins en terrasse intégrant des espaces de jeux ou un verger en partie haute.
- **Orientation optimale des lots** permettant une meilleurs gestion de la dénivelée
- Le fonctionnement en impasse du projet lié à l'urbanisation périphérique permet de développer **des voies partagées**. Des **chemins piétons en site propre** permettrons de rejoindre la gare toute proche.

Fonctionnement :

- Taille des lots dégressive d'ouest en sud-est installant une **frange urbaine douce** à l'interface d'une urbanisation résidentielle pavillonnaire des années 70 et de la coupure générée par la voie ferrée.
- Habitat individuel au service d'une densité organisée support de cohérence urbaine permettant de cultiver la relation entre maison et quartier, quartier et ville, et d'innovations techniques.
- Accroche des constructions encadrant le mail paysager central préservant des vues publiques sur le grand paysage.
- Travail en accroche sur la rue de Trévisquin permettant de la requalifier
- La desserte se fait par des voies réduites avec tronçons en sens unique.
- Une aire de jeux (au centre) et verger au nord et au sud dans le bassin viendront soutenir la convivialité des espaces.

Orientation d'aménagement et de fonctionnement

